



Grenoble, le 5 mars 2020

Questionnaire de l'ADTC sur la MOBILITE
Elections municipales de Grenoble 2020

Déplacements dans les quartiers

1) Réalisation de plans "marguerite" :

Vous engagez-vous à revoir les plans de circulation dans les quartiers en limitant fortement le trafic motorisé de transit pour laisser toute leur place aux modes actifs et apaiser la circulation ?

Oui. Le trafic routier est l'un des trois facteurs responsables de pollution sur l'agglomération. Les embouteillages, qui se sont aggravés avec le plan de circulation soutenu par la municipalité actuelle, sont également une des causes principales de la baisse de qualité de vie des habitants. Il est ainsi essentiel, non seulement de limiter le nombre de véhicules en centre-ville mais aussi de réduire les embouteillages. L'expérience actuelle montre que la simple fermeture de l'axe Agutte Sembat n'a pas limité le nombre de voitures mais a déplacé la pollution de rue et aggravé les embouteillages en centre-ville. Nous devons ainsi répondre de manière plus globale et concrète à cet enjeu.

C'est pourquoi nous proposerons tout d'abord d'augmenter fortement les alternatives aux véhicules individuels pour accéder à la métropole : parking mutliservices aux portes de la métropole (23) avec navettes fréquentes vers le centre-ville, développement du covoiturage, du réseau ferré (19) et du tramway (21) ainsi que les voies chronovélo (18). Dans le cas où ces mesures ne seraient suffisantes, nous sommes également favorables à étudier l'opportunité de mettre en place un péage urbain (20). En centre-ville, nous repenserons le plan de circulation (20) et encouragerons l'usage des modes doux, au premier rang desquels la marche qui y représente la première part modale. Apaiser la circulation implique également de prévenir les conflits d'usage, y compris entre vélo et piétons.

2) Aménagements cyclables :

Vous engagez-vous à porter auprès du SMMAG la réalisation et l'extension du réseau Chronovélo dans votre commune ?

Oui. Le vélo est une des réponses à la congestion routière en centre-ville ainsi qu'aux abords de la métropole. Nous souhaitons compléter le réseau Chronovelo vers la périphérie de la Métropole (engagement 18).

contact@emiliechallas2020.fr

5, place St André – 38000 Grenoble

Développement des transports collectifs urbains

1) Amélioration de l'offre avec la priorité en carrefours à feux et le cadencement :

Vous engagez-vous à généraliser et à porter auprès du SMMAG la priorité aux feux pour les bus de toutes les lignes de transport collectif desservant votre commune et de mettre en place un cadencement ?

Oui. Le confort, la rapidité et le cadencement des transports en commun sont des éléments déterminants de leur fréquentation et du report modal. La priorité aux transports en commun pour le franchissement des carrefours est une mesure concrète pour contribuer à leur amélioration. Le cadencement doit également être encouragé, tout en prenant néanmoins en compte l'augmentation des coûts induis. Le cadencement doit ainsi être étendu en priorité aux lignes chrono permettant de gagner le cœur de la métropole depuis sa périphérie.

2) Développement du réseau de tramways :

Vous engagez-vous à porter auprès du SMMAG l'accélération de la réalisation du prolongement de la ligne E de tramway à Pont de Claix (avec une échéance de 2025 au lieu de 2030) et la création d'une ligne F de tramway Grenoble - Meylan - Montbonnot d'ici 2030 ?

Oui. Développer et étendre le réseau de tramway doit être une priorité pour proposer une alternative à la voiture individuelle pour accéder à la métropole. Il faut prolonger l'ensemble des lignes notamment vers Pont de Claix et vers Montbonnot. C'est un engagement de notre programme (21) ainsi que la création d'une ligne circulaire sur l'itinéraire de la ligne C5 actuelle.

Réseau ferré interurbain

Vous engagez-vous à porter dès maintenant auprès du SMMAG et de la Région Auvergne - Rhône-Alpes l'augmentation des fréquences des lignes périurbaines de TER toute la journée et le soir ?

Oui. De même que l'extension des lignes de tramway et les pistes Chronovélo, le développement du réseau ferroviaire et tout particulièrement d'un « RER Métropolitain » est une réponse essentielle pour limiter l'usage de la voiture au sein de la métropole. C'est un engagement de notre programme (19)

Relation avec les associations d'usagers

Êtes-vous prêt avec vos services à travailler vos projets en amont avec les associations représentatives d'usagers ?

Oui. De même que notre programme a été construit en concertation avec les habitants de Grenoble, nous souhaitons que la participation citoyenne soit au cœur de la gouvernance de la ville. C'est essentiel pour répondre au mieux aux besoins et attentes des habitants mais aussi pour leur permettre de s'approprier au mieux la mise en œuvre des projets communaux. Pour cela nous voulons faire des Unions de quartier l'instance fondamentale de la participation citoyenne (engagement 74), en étroite collaboration avec les élus de secteur qui seront nommés par binômes (75). Nous mettrons également en place des structures participatives au niveau communal qui permettront la rencontre de l'ensemble des acteurs concernés dont les associations spécialisées (76, 77, 78).

contact@emiliechallas2020.fr

5, place St André – 38000 Grenoble